Publié le 15 avril 2019.
Dernière modification : 1er juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU TRAMWAY DE BENCAT (SAÏGON) À KRATIÉ

CONSTITUTION
(*La Cote de la Bourse et de la banque*,31 janvier 1913)

Société d'études du Tramway de Bencat (Saïgon) à Kratié, au capital de 50.000 divisé en 500 actions de 100 fr. — Siège social à Paris, 19, rue Le-Peletier. — Conseil d'administration : MM. C. Homberg [1], F. Bernard [2] et R. Brouillet [3]. Statuts déposés chez Me [Georges] Thion de la Chaume [frère aîné de René (ci-dessous)], notaire, à Paris et extrait publié dans *Les Petites Affiches* du 31 janvier 1913.

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE L'INDOCHINE
SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 4.500.000 FRANCS
Siège social : 19, rue Le-Peletier, 19 — Paris
(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1915)

Participation financière. — Notre participation dans la « Société d'étude du Tramway de Bencat (Saïgon) à Kratié » demeure inchangée à 5.750 francs.

AEC 1922/727 — Sté d'études du tramway de Bencat (Saïgon) à Kratié ;
35, boulevard Haussmann, PARIS (9e).
Capital. — Sté an., f. le 15 janv. 1913, 50.000 fr. en 500 act. de 100 fr. lib. de 25 fr.
Conseil. — MM. O. Homberg, F[ernand] Bernard, Thion de la Chaume [4].
N. B. — Cette société n'a pas répondu à notre demande de renseignements.

(*Les Archives commerciales de la France*, 5 avril 1924)

Paris. — Modification. — Soc. d'ETUDES du TRAMWAY de BENCAT (SAIGON) à KRATIÉ, 19, Le-Peletier. — Transfert du siège 96 *bis*, b. Haussmann. — 12 fév. 1924. — *Gazette du Palais*.

---

[1] Octave (et non « C. ») Homberg : de la Banque de l'Union parisienne et des Caoutchoucs de l'Indochine. Fondateur en 1920 de la Société financière française et coloniale (SFFC).
[2] Fernand Bernard : des Messageries fluviales de Cochinchine et des Caoutchoucs de l'Indochine.
[3] René Brouillet (Charroux, 1859-Neuilly, 1941) : polytechnicien. Secrétaire général de la Cie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan. Voir *Qui êtes-vous ?*
[4] René Thion de la Chaume (1877-1940) : inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux au ministère des finances, il entre en 1909 à la Banque de l'Indochine comme secrétaire général et en devient président en mai 1932. Voir *encadré*.
La représentant dans une trentaine de sociétés dont les Caoutchoucs de l'Indochine et plusieurs affaires de transports (Syndicat d'études des chemins de fer du Sud de l'Indochine, Cie française de Tramways (Indochine), Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, Tramways et électricité de Shanghaï).

(*Les Archives commerciales de la France*, 2 juillet 1924)

Paris. — Modification — Soc. D'ETUDES DU TRAMWAY DE BENCAT (Saïgon), à KRATIE, 96 *bis*, Haussmann. — Capital porté de 50.000 fr. à 500.000 fr. — 10 mai 1924. — *Petites Affiches*.

AEC 1926/856 — Société d'études du tramway de Bencat (Saïgon) à Kratié,
96 *bis*, boulevard Haussmann, PARIS (8e).
D : Gut. 51-28, 10-36 et 08-11. — © : Cogef-Lugagne. — R.C. Seine 127.491.
Capital. — Société anon., fondée le 15 janvier 1913, 500.000 fr. en 5.000 actions de 100 fr. libérées.
Conseil. — MM. O. Homberg, présid. ; F. Bernard, R. Brouillet, R. Thion de la Chaume, Olivier de Rivaud, Paul Dervieu, administrateurs.

Société d'étude du Tramway de Bencat (Saïgon) à Kratié

Société anonyme
au capital de 500.000 francs siégé social : 54, rue d'Anjou, Paris.
(*La Dépêche coloniale*, 1er juillet 1927)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 22 juillet à seize heures quinze, au siège social, 51, rue d'Anjou à Paris.

Ordre du jour

1° Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 1926 ;
2° Rapport du commissaire aux comptes ;
3° Approbation des comptes clos le 31 décembre 1926 ;
4° Autorisation aux administrateurs, conformément à l'article 10 de la loi de 1867 ;
5° Nomination d'un commissaire aux comptes et fixation de son allocation.

Le conseil d'administration.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 avril 1928)

……
La Société d'études du Tramway de Bencat à Kratié a vu aboutir en 1927 les efforts qu'elle faisait depuis de nombreuses années pour obtenir la concession d'une ligne de tramways.

(*L'Information financière, économique et politique*, 6 janvier 1929)

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU TRAMWAY DE BENCAT À KRATIÉ. — Un décret du 18 décembre (*Officiel* du 5 janvier) approuve la concession à la Société d'études du Tramway de Bencat à Kratié, représentée par M. Octave Homberg, d'un tramway reliant Ben-Dong-Xo à Loc-Ninh et relié au réseau des Tramways de l'Indochine. La ligne, d'une

longueur de 73 km., a un caractère de voie de colonisation. La construction en a été demandée à plusieurs reprises depuis une quinzaine d'années par les planteurs de la région de Honquan–Loc-Ninh, au nord de Saïgon, qui est insuffisamment desservie, tant pour l'évacuation des produits que pour l'approvisionnement des planteurs. La ligne étant susceptible d'être prolongée ultérieurement, soit pour desservir de nouvelles régions dont le stade de développement justifie une voie de pénétration, soit pour souder le réseau à d'autres artères ferroviaires, il est indispensable, pour réserver l'avenir, d'adopter des caractéristiques d'une ligne à grand trafic et de se ménager la possibilité d'un raccordement facile au réseau de l'Indochine.

Le Syndicat d'études est constitué par des sociétés de plantations. Les dépenses d'établissement sont évaluées à 2.900.000 piastres. La Société de construction et d'exploitation sera au capital de 850.000 piastres, dont 20 % souscrits par le gouvernement de l'Indochine. Le surplus des dépenses d'établissement sera couvert au moyen d'obligations garanties par le gouvernement général. Le fonds de roulement de l'exploitation sera également alimenté par des obligations dont le montant ne pourra être inférieur à 250.000 fr. Une prime de gestion est accordée à l'exploitant, et il y aura partage des bénéfices avec la colonie.

SFFC
Assemblée générale du 9 avril 1929
Résumé d'une étude de F. Modau dans *l'Économiste européen*
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 août 1929)

……

La « Société d'études du tramway de Bencat à Kratié » a reçu la concession de la construction et de l'exploitation de la voie ferrée de Ben-Dong-Xo à Loc-Ninh ; elle va procéder à la constitution de la Société d'exploitation au capital de 850.000 piastres qui, sous le nom de « Cie des voies ferrées de Loc-Ninh et du Centre Indochine », se substituera à la société d'études.

Suite :
Compagnie des voies ferrées de Loc-Ninh et du Centre-Indochinois.